GRENADIERS à CHEVAL
DE LA GARDE

Trompettes 1804-1815

ARMÉE FRANÇAISE

PLANCHE N° 45

Les trompettes des grenadiers à cheval ont été peu représentés par leurs contemporains. Ils sont de ce fait mal connus; c'est ce qui explique les descriptions inexactes et très incomplètes que nous trouvons dans les ouvrages de vulgarisation.

Tous les auteurs ont répété, sans contrôle, les mêmes erreurs et n'ont jamais consulté les pièces d'archives grâce auxquelles nous avons pu établir cette planche.

L'habillement de ces trompettes comprenait la veste, le bonnet à poils, les culottes de daim et de mouton, la surculotte, le pantalon gris, les bottes fortes, demi-fortes ou molles, les gants à crispins, le ceinturon et le sabre, en usage général au régiment. Ils portaient en outre de nombreux effets qui leur étaient particuliers: l'habit et le chapeau de grand uniforme, le surtout, l'habit de petit uniforme, le chapeau de petite tenue, le cordon de bonnet à poil, les plumets, les aiguillettes de grand et petit uniforme, le bonnet de police, la veste et le pantalon d'écurie, le manteau ou capote-manteau, la dragonne, la trompette, les cordons de grand et petit uniforme, la banderole de trompette, la housse et les chaperons de grand uniforme, la housse et les chaperons de petit uniforme et le porte-manteau.

Le grand uniforme, porté rarement, comprenait l'habit en drap bleu céleste à collet du fond, revers, parements et pattes en drap cramoisi, poches en long simulées par un passepoil cramoisi, retroussis en serge cramoisie. Il était garni de boutons en cuivre doré et de 6 m 24 de galons en or de 15 lignes de largeur, soit 34 mm.

Ces galons bordaient le collet, les revers, les parements et les poches, encadraient les boutons de taille, et formaient des boutonnières, six sur chaque revers, (le septième bouton se trouvant sur le galon de bordure) trois de chaque côté au-dessous des revers et une au bouton du milieu de chaque poche.

Toutes les boutonnières étaient terminées par une frange en torsade, appelée brandebourg dans les inventaires.

Les ornements de retroussis étaient des grenades en or et les passants d'épaulettes du galon d'or de 13 mm.

La figure 7 représente un de ces habits; les galons sont dessinés à une échelle rigoureuse pour bien montrer la place qu'ils occupaient sur l'ensemble du vêtement. Il ne changea pas d'ornementation au cours de l'Empire, seule sa coupe évolua légèrement.

L'habit de grand uniforme était complété par des trèfles et des aiguillettes mélangés de 1/3 d'or et 2/3 de laine cramoisie. Les trèfles, remplacés vers 1806 par deux contre-épaulettes, étaient doublés de cramoisi.

En 1809 les nouvelles aiguillettes et contre-épaulettes destinées à n'être portées qu'avec le grand uniforme furent composées de 2/3 d'or et 1/3 de laine.

Avec l'habit de grand uniforme les trompettes portaient la veste, la culotte de peau de daim, les manchettes de bottes, les bottes fortes garnies d'éperons, les gants à crispins, le ceinturon et le sabre de la troupe.

Leur coiffure de grand uniforme était un chapeau en feutre noir, bordé d'un galon à crête posé à cheval, muni de passants et d'une ganse de cocarde, le tout en galon d'or, et de floches en or dans les cornes. Il était de plus bordé d'un plumetis blanc et rouge, et on lui ajoutait un plumet blanc (fig.3).

En 1805 un chapeau galonné de trompette coûtait 103 francs.

Les nouveaux chapeaux achetés en 1809, au nombre de 30, de « même qualité que pour officier général » n'avaient plus de passants; ils étaient garnis « d'un galon de 24 lignes de face (54 mm) et de 12 lignes en dedans (27 mm) à crêtes, à couronnes et à grenades et d'une ganse large de 27 lignes (61 mm) aussi en or »; chaque chapeau garni d'une plume écarlate coûtait 138 francs (fig. 12).

Le plumet blanc en usage précédemment le complétait.

Il semble que vers 1808, les trompettes ont adopté la plaque de ceinturon timbrée d'une aigle couronnée au lieu de la plaque à grenade.

La dragonne de sabre des trompettes était mélangée or et laine cramoisie. Il est vraisemblable qu'elle n'était pas utilisée en tenue ordinaire et en campagne, aussi les dragonnes en service n'ayant pas besoin d'être remplacées, il n'en fut plus distribué après 1812.

La trompette en cuivre, recevait en grand uniforme un cordon mélangé d'or et de cramoisi et un tablier bleu impérial brodé et frangé d'or, attaché à l'instrument au moyen de cordonnets en or terminés par des glands de même métal. Une aigle couronnée de forme polonaise avec aigles éployées, identique à celle qui ornait les étendards et encadrée de lauriers, occupait le centre du tablier, qui avait de plus une grenade dans chaque angle (fig. 13).

En grand uniforme, la selle était complétée par une housse et des chaperons en drap cramoisi, liserés de bleu céleste et galonnés d'or. Au début de l'Empire, une broderie simulant les maillons d'une chaîne se trouvait à l'intérieur du galon et la housse avait des grenades en or dans ses angles postérieurs (fig. 3.)

Les trente nouveaux harnachements de parade mis en service en 1809 n'avaient plus que le galon d'or de 54 mm et des couronnes brodées en or remplaçaient les grenades (fig. 6.)

Le harnachement de tête était celui de la troupe avec le filet de parade en fil jaune d'or, les rosettes et le ruban de toupet écarlates.

Le porte-manteau ne se portait jamais avec la housse de grand uniforme; seul, le manteau bleu céleste à parementage cramoisi, était fixé derrière le troussequin de la selle, quand l'ordre en était donné.

Bien que tous les ouvrages modernes coiffent les trompettes, en grande tenue, d'un bonnet à poil blanc, jamais nous n'en avons trouvé trace ni dans les marchés, ni dans les inventaires, ni dans l'état général des distributions effectuées du 1er Janvier 1808 au 11 Mai 1814, mais par contre, nous y trouvons constamment des chapeaux galonnés de trompettes.

Les quelques documents iconographiques strictement contemporains que nous connaissons représentent toujours le bonnet à poil noir ou le chapeau. Nous sommes persuadé que le bonnet à poil blanc a été « inventé » bien longtemps après la chute de l'Empire, et nous le trouvons représenté pour la première fois dans l'ouvrage de Marbot et Noirmont édité vers 1850.

Le trompette figurant sur la planche 80 découle de celui qu'a dessiné Hoffmann vers 1805. Marbot a respecté sa source, conservé les trèfles d'épaules, les aiguillettes à gauche et la poche en travers, mais a changé la couleur du bonnet sans en faire connaître la raison.

Dans son tableau représentant « le cortège du mariage de Napoléon et de Marie-Louise dans le jardin des Tuileries », Garnier fait figurer dans le lointain, la tête de colonne des grenadiers à cheval.

Les trompettes représentés défilant par quatre et montés sur des chevaux blancs, sont coiffés du chapeau galonné d'or avec grand plumet blanc; ils ont le harnachement de parade sans porte-manteau et précèdent le timbalier habillé à la hussarde, flanqué de deux grenadiers. Malheureusement, les dimensions trop réduites de ce groupe ne permettent pas de discerner tous les détails.

En tenue de service et pour les parades ordinaires, les trompettes portaient un vêtement moins coûteux.

Ce fut d'abord le surtout bleu ciel à collet de même couleur, avec parements en botte, poches en long simulées par un passepoil, doublure des basques et retroussis cramoisis, galon d'or de 10 lignes (22 mm) au collet et aux parements, passants d'épaulettes en galon d'or de 6 lignes (14 mm), grenades brodées en or aux retroussis (fig. 2, 8, 14 et 15).

Le surtout fermait sur la poitrine par une rangée de boutons, d'abord au nombre de 7 et ensuite de 10.

Ce vêtement très simple, ne s'harmonisant pas avec l'habit à revers que la troupe portait dans beaucoup de circonstances, fut remplacé dans le courant de 1808 par un habit de petit uniforme des mêmes couleurs et coupe que celui de grand uniforme. Son galonnage était moins luxueux, puisqu'il nécessitait seulement 4 m 45 de galon d'or de 10 lignes (22 mm), placé au collet, aux parements, à la taille et aux revers où il formait en plus des boutonnières (fig. 1, 9 et 18.)

Avec le surtout et l'habit de petit uniforme, les trompettes portaient les trèfles ou les contre-épaulettes, et les aiguillettes composées de 1/3 d'or et 2/3 de laine, mais en 1809, ils reçurent des contre-épaulettes et des aiguillettes de petit uniforme moins coûteuses, en laine cramoisie avec 1/7e d'or.

Leur bonnet à poil noir, comme celui de la troupe, s'en différenciait par le fond cramoisi galonné d'or, le cordon avec raquette et gland, et le gland supérieur du bonnet mélangés 1/3 or et 2/3 cramoisi (fig. 1, 2 et 15.)

La cocarde en usage au corps et un plumet le complétaient, mais la couleur de ce dernier est mal connue, les marchés et inventaires étant muets sur ce sujet.

D'après Hoffmann, il était mi-partie cramoisi en bas et blanc en haut vers 1805; en 1807 nous le trouvons entièrement bleu ciel et plus tard écarlate comme celui de la troupe.

La veste, la culotte, les bottes, les gants à crispins, le ceinturon et le sabre ont été déjà mentionnés; il est vraisemblable que le sabre était muni d'une dragonne de troupe. Enfin le cordon de trompette de petit uniforme, était en laine cramoisie mélangée d'or en petite quantité.

La housse et les chaperons de petite tenue, confectionnés en drap cramoisi et bordés d'un passepoil bleu de ciel, furent sans passepoil après 1808. Ils avaient les mêmes galons en laine aurore que la troupe et les mêmes grenades dans les angles (fig. 1 et 5.)

Ce harnachement se complétait d'un porte-manteau bleu ciel à fonds liserés d'écarlate (logiquement ce passepoil aurait dû être cramoisi), et garnis de deux galons, puis d'un seul, en laine aurore. C'est le seul porte-manteau dont disposaient les trompettes.

Le manteau bleu ciel plié en portefeuille, avec sa parementure apparente était placé par-dessus.

Le harnachement de tête comprenait le filet en cuir noir, le licol de parade et sa longe.

En route et en campagne, le surtout avant 1808, l'habit de petit uniforme ensuite, étaient portés avec la veste, la surculotte boutonnée sur les cotés, et après 1813, le pantalon gris de la troupe, le bonnet nu sans plumet ni cordon, le harnachement de petit uniforme, le porte-manteau et le manteau bleu ciel plié sans doublure apparente.

Deux documents datant des campagnes de 1806 ou 1807, représentent des trompettes revêtus du surtout et portant la giberne.

La tenue d'écurie comprenait le bonnet de police entièrement bleu ciel avec galon, grenade, cordonnets et glands en laine aurore, la veste bleu ciel fermée devant par 9 boutons, 2 à chaque manche et un à chaque patte d'épaule, le pantalon d'écurie en treillis, ouvert et garni de chaque côté de 18 boutons d'os (fig. 4.)

Un petit nombre de pantalons d'écurie en drap bleu ciel, ouverts sur les côtés et garnis de boutons d'os, fut confectionné pour les brigadiers-trompettes.

Le manteau de même coupe que celui de la troupe, en drap bleu ciel avait son parementage cramoisi.

Nous ne sommes pas certain qu'en 1813 les trompettes aient reçu un manteau capote bleu ciel parementé de cramoisi; il semble au contraire que l'ancien manteau sans manches et à rotonde, était encore en usage en 1814.

En tenue de sortie, avec le surtout ou l'habit de petit uniforme, les aiguillettes, la veste, la culotte, les bottes molles ou à l'écuyère, le ceinturon porté en baudrier, le sabre et la dragonne blanche, les trompettes portaient un chapeau de petit uniforme avec ganse de cocarde et passants en or, et mar rons cramoisis, à centre en or, dans les cornes.

Après 1811 le même chapeau, de forme plus haute, n'eut plus de passants (fig. 18.)

La tenue de ville comportait également les bas, les souliers à boucles et sans que nous en ayons l'absolue certitude, l'épée et le ceinturon étroit fig. 18.)

Nous ignorons comment était habillé le trompette-major; toutefois, le devis de confection établi en 1809 nous apprend que son habit de grand uniforme était garni de 21 m 40 de galon d'or de 34 mm et de 3 m 56 de galon de 18 mm.

Il est vraisemblable qu'en plus des deux galons de grade placés en biais sur chaque manche, cet habit était galonné sur les coutures du dos, des épaules, des manches et sur les bords des basques, que son collet, ses parements, ses revers et ses poches avaient en plus du galon large un autre de 18 mm enfin que ses passants d'épaulettes étaient en broderie d'or.

Sans aucun doute, ce trompette-major devait être aussi rutilant que les tambours-majors de la garde à pied.

Les brigadiers-trompettes portaient l'habit des trompettes avec les galons de maréchal-des-logis et un second galon de 18 mm au collet et aux parements.

Il semble que l'habit de petit uniforme de ces gradés était le même que celui des trompettes, avec seulement l'adjonction des galons de grade.

Après 1808, le trompette-major et les trompettes-brigadiers ont continué de recevoir des surtouts de même composition que le modèle antérieur, avec les devants un peu plus longs fermés par 10 boutons. On y ajoutait les aiguillettes de petit uniforme.

D'après les devis de confection, les deux surtouts délivrés vraisemblablement au trompette-major étaient très changés de galons.

Le manque de précision nous interdit d'en tenter la reconstitution, mais nous pouvons indiquer toutefois que chacun de ces vêtements nécessitait 14 m 26 de galon d'or, de 34 mm pour l'un d'eux, de 27 mm pour l'autre, et 5 m 94 de galon de 14 mm.

Ceux des brigadiers-trompettes nous sont totalement inconnus; nous savons seulement qu'en 1808, on utilisa du galon d'or de 6 lignes (14 mm) pour la distinction des surtouts des deux brigadiers-trompettes et qu'en 1812, le même galon fut utilisé pour la garniture du surtout du brigadier-timbalier.

Les trompette-major et brigadiers-trompettes recevaient une redingote bleu ciel fermant devant et croisée — 6 petits boutons et 24 gros entraient dans sa confection. Elle recevait les galons de grade et les aiguillettes de petit uniforme.

En outre, ces sous-officiers, comme ceux du régiment, avaient la selle en veau lacq munie, en service ordinaire, d'une couverture en veau doublé de serge blanche.

Le timbalier des grenadiers à cheval nous est connu par la gouache de Hoffmann et c'est la seule représentation précise que nous connaissons.

Son habillement à la hussarde semble être resté sans changements jusqu'en 1811; ce fut toujours le dolman bleu impérial, la pelisse et la culotte cramoisies galonnées et ornées de tresse et soutaches d'or, la sabretache cramoisie avec les armes de l'Empire, le shako sans visière, cramoisi à galons et cordon en or, plumet cramoisi, la schabraque à la hussarde cramoisie galonnée d'or, ainsi que les tabliers de timbales, le harnachement de tête à ornements et boucles dorées et panache cramoisi avec follettes bleu ciel et blanches à la base.

Le tableau de Garnier, dont nous avons parlé lors de la description des habillements de parade, donne bien pour 1810, le timbalier habillé à la hussarde; malheureusement, sa petite dimension ne permet pas de voir le détail de son costume, rendu encore plus imprécis par un malencontreux jet d'eau qui le cache en partie.

En 1811, le timbalier reçut un nouveau dolman en drap écarlate, à collet et parements bleus, garni de 12 m 50 de ganses carrées en or et de 91 m 51 de soutache en or. Comme le devis n'indique pas de tresse plate c'est la soutache plus ou moins serrée, formant des ornements compliqués, qui en tenait lieu.

Quelle date faut-il attribuer au timbalier reproduit en 1902 par Job, dans les « Tenues des Troupes de France », d'après un tableau conservé au Musée de l'Armée.

Il semble bien tardif et pourrait dater au plus tôt, de 1813, car d'autres œuvres de la même main, représentant toutes des tenues de la fin de l'Empire, existent dans des collection particulières.

Nous nous sommes souvent demandé si nous n'étions pas en présence d'un projet? En effet, pen-

sait-on encore en 1813, à l'époque où tout manquait pour mettre l'armée sur pied, au moment où les dépenses de luxe étaient bannies, à refaire à neuf un habillement de timbalier et un harnachement de cheval très coûteux, d'une utilisation problématique?

Signalons enfin que le tableau original représente un homme adulte portant moustaches et que les couleurs distinctives de l'habit ainsi que les aigrettes sont cramoisies au lieu d'écarlate.

De 1808 à 1811 ou 1812 le régiment eut des tambours pour le service à pied. Ils étaient au nombre de huit sous les ordres d'un tambour-maître.

En raison de leur emploi, ces tambours ne reçurent pas les mêmes vêtements que les trompettes et portaient le surtout et le chapeau de petite tenue.

Ils étaient armés du sabre-briquet, avaient un baudrier porte-sabre et un collier porte-caisse.

Le surtout des tambours était des mêmes couleurs que l'ancien surtout des trompettes avec mêmes galons d'or et ornements de retroussis. Il était complété par deux contre-épaulettes, en laine cramoisie recouvertes dans leur milieu d'un galon d'or de 22 mm., sans aiguillettes; elles auraient été très gênantes sous le baudrier et le collier porte-caisse superposés.

Nous pouvons supposer que le sabre-briquet était du modèle de la garde et que la caisse avait les cercles bleus.

Le surtout du tambour-maître était plus richement galonné et en 1808, on utilise à cet effet 4 m. 159 de galon en or de 10 lignes et une quantité non précisée de galon de 6 lignes.

Nous devons pour terminer donner quelques détails sur l'habillement des élèves trompettes. Il se composait du surtout bleu ciel à collet et parements du fond liserés de cramoisi, retroussis cramoisis à grenades jaunes, sans galons de fonction, porté avec les aiguillettes en laine aurore, du bonnet de police bleu ciel à passementerie en laine, du gilet et de la culotte bleu ciel (fig. 17).

Sous la première Restauration, les trompettes ont vraisemblablement reçu un nouvel habillement bleu foncé à distinctive cramoisie et galons d'or, mais l'ancienne tenue bleu ciel fut reprise pendant les Cent-Jours, comme le prouvent des achats de drap bleu céleste.

Ce sont les inventaires de cette époque qui nous permettent de compléter la planche 22.

La mention dans un état de fournitures de « croisettes en galon d'or pour bonnets de sous-officiers », nous prouve que la croix a toujours existé et que les sous-officiers, et avec eux les trompettes, avaient cette croix en galon d'or contrairement à l'hypothèse que nous avions émise.

L. ROUSSELOT,
Membre de « La Sabretache ».

TABLE DES FIGURES

1. Trompette en tenue de service, 1808-1815.
2. Tenue de route, 1806-1807.
3. Tenue de parade, 1804-1809.
4. Tenue d'écurie.
5. Harnachement de petit uniforme, 1804-1808.
6. Harnachement de grand uniforme, 1809-1814.
7. Habit de grand uniforme.
8. Surtout, en usage jusqu'en 1808.
9. Habit de petit uniforme, en usage de 1808 à 1815.
10. Aiguillettes et contre épaulette de grand uniforme, 1809-1814.
11. Détail de la raquette du cordon de bonnet.
12. Chapeau de grand uniforme, 1809-1814.
13. Tablier de trompette.
14. Tenue de sortie en bottes, avant 1808.
15. Grande tenue portée pendant les campagnes de 1806 et 1807.
16. Tambour, 1808-1812.
17. Elève trompette.
18. Tenue de ville après 1808.

SCEP - 91650 BREUILLET